

GIVEEUR-HOPE asbl

Compte rendu de Assemblée Générale Virtuelle du 23 juin 2022 (article 5, alinéa 1 Règlement d'Ordre Intérieur)

Convocation selon les dispositions de l'article 13 des statuts et article 5 du ROI

Ordre du jour

- **donner délégation au Conseil d'Administration de tout pouvoir de décision concernant la destination des fonds récoltés et destinés au financement des projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale pour la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023 (art 12,2 des statuts)**
- **donner décharge aux administrateurs (art 11, 3 des statuts)**
- **approuver les comptes annuels 2021 (art 11, 4 des statuts)**

DECISION

8 membres de l'Assemblée Générale ont exprimé leur vote. Les points suivants ont été approuvés à l'unanimité des votants :

- Délégation au Conseil d'Administration de tout pouvoir de décision concernant la destination des fonds récoltés et destinés au financement des projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale pour la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023
- Décharge aux administrateurs
- Approbation des comptes annuels 2021

Bruxelles le 23 Juin 2022

Annalisa Mancardi

Secrétaire Administrateur

Membres du Conseil d'administration : Baudouin Sury (Président) , Pascal Declaye (Trésorier), Dominique Levieil, Jean-Marie Visée, Diego Villalba De Miguel (Administrateurs), Annalisa Garetto Mancardi (Secrétaire). Aucune modification a été faite par rapport à l'année 2021.